

DÉCISION DU MAIRE

Décision N°45-2023	<p><u>CONTRATS – CONVENTIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Conventions de parrainage dans le cadre du festival 'Les mascarades' à Clisson
-------------------------------	--

Le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 9 juillet 2020, portant délégation du Conseil municipal au Maire, en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU les conventions annexées ;

CONSIDERANT la recherche de donateurs pour accompagner la promotion et la valorisation du festival 'Les mascarades' ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **ACCEPTÉ** de recevoir des structures citées ci-dessous un soutien financier dans le cadre du festival 'Les mascarades' qui aura lieu en ville du 20/05/2023 au 21/05/2023 :

STRUTURES	DON NET DE TAXE
Société Crédit mutuel de Clisson Val de Sèvre-18-20 Place des Douves-44190 CLISSON	700 €
SAS Clisson Distribution Centre Leclerc-L'oliveraie-Route de Nantes-44190 CLISSON	750 €

Article 2. **CHARGE** le service 'Animation, culture et sport', le service 'Comptabilité', Monsieur le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique et publiée.

Article 3. **PRECISE** qu'une communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Clisson, le 11 avril 2023

Par délégation du Conseil municipal,

Xavier Bonnet

Maire

Décision transmise à la Préfecture le **18 AVR. 2023**

Et affichée le **18 AVR. 2023**



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

CONTRATS - CONVENTIONS Conventions de parrainage dans le cadre du festival 'Les mascarades' à Clisson

Date de transmission de l'acte 18/04/2023

Date de réception de l'accusé 18/04/2023

de réception :

Numéro de l'acte : DEC-45-2023 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 044-214400434-20230411-DEC-45-2023-CC

Date de décision : 11/04/2023

Acte transmis par : Karine DUMORTIER

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers
7.10.1. Dons et legs (hors domanialité)